

Zones d'expositions aux pesticides et gradation d'EPI* à privilégier

Les lignes doivent être lues de façon indépendante. Par exemple, la combinaison résistante aux produits chimiques doit à minima être portée avec des gants en nitrile 14 mil.

ZONE D'EXPOSITION	À ÉVITER	MINIMUM	MIEUX	IDÉAL	ENTRETIEN ET NETTOYAGE
PROTECTION DE LA TÊTE	Ne rien porter ou porter un chapeau ou une casquette en tissu	Chapeau imperméable à large rebord Si une combinaison est portée, un capuchon peut remplacer le chapeau			Nettoyer à l'eau et au savon après chaque utilisation

CAS PARTICULIER

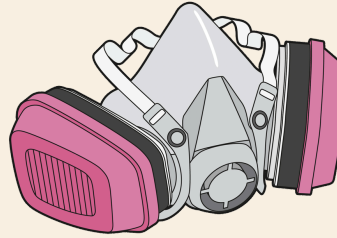
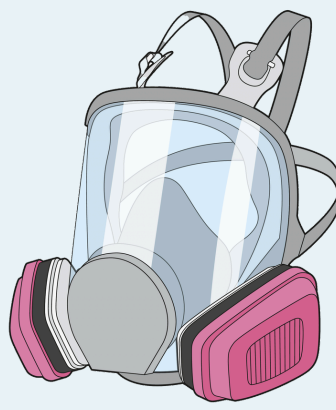
Lors de l'application du mélange, si le tracteur dispose d'une cabine pressurisée avec filtre à charbon à minima, la protection de la tête, des yeux et des voies respiratoires n'est pas nécessaire.

PROTECTION DES YEUX	Ne rien porter	Lunettes de protection habituelle 	Lunettes avec protection antiéclaboussures (à coque / goggles) 	Protecteur facial 	Nettoyer à l'eau et au savon après chaque utilisation
---------------------	----------------	--	---	--	---

CAS PARTICULIER

Les protections des yeux proposées ci-dessus ne conviennent que lorsqu'il y a un port d'un demi-masque, sinon le masque complet ou le casque motorisé suffisent.

*EPI : équipement de protection individuelle

ZONE D'EXPOSITION	À ÉVITER	MINIMUM	MIEUX	IDÉAL	ENTRETIEN ET NETTOYAGE
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES (appareil de protection respiratoire)	Ne rien porter ou porter un masque en papier jetable 	Demi-masque à cartouches OV/P100 (noir / fushia) 	Masque complet à cartouches OV/P100 (noir / fushia) 	Masque complet ou casque motorisé avec cartouches OV/P100 (noir / fushia) 	■ Essai d'ajustement du masque / 2 ans ■ Vérification de l'étanchéité du masque avant chaque utilisation ■ Changement des cartouches après 1 semaine OU 8 h d'utilisation max ■ Nettoyage après utilisation ■ Inspection régulière ■ Réparation des pièces endommagées ■ Entreposage à l'abri des contaminants et intempéries

CAS PARTICULIER

Les personnes ayant une barbe ne pourront pas porter de demi-masque ou de masque complet sous risque d'entraver l'étanchéité. Dans ce cas, le casque motorisé est préférable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES (cartouches)	Cartouches autres que OV/P100 	Cartouches OV/P100 (noir / fushia) 	■ Nettoyage après utilisation ■ Entreposage à l'abri des contaminants et intempéries (sac hermétique)
---	--	---	--

Illustrations : Jacques Perrault

ZONE D'EXPOSITION	À ÉVITER	MINIMUM	MIEUX	IDÉAL	ENTRETIEN ET NETTOYAGE
PROTECTION DU CORPS	Short et T-shirt, combinaison en papier jetable 	Vêtements longs (pantalon long et chemise à manches longues) 	Vêtements longs + combinaison jetable (type Tyvek®, Micromax®, Kleenguard®) 	Vêtements longs + combinaison résistante aux produits chimiques (type Tychem®, Chemmax®, Kleenguard®) et/ou tablier long à manches longues résistant aux produits chimiques 	■ Jeter les combinaisons jetables ■ Retirer la combinaison en tissu et les vêtements (chemise, pantalon) ■ Pour les vêtements : ■ Les laver séparément dans une machine à laver remplie d'eau chaude ■ Rincer ensuite la cuve de lavage à vide ■ Rincer le tablier à l'eau et au savon

CAS PARTICULIER

Lors de l'application du mélange, si le tracteur dispose d'une cabine pressurisée avec filtre à charbon à minima, porter des vêtements longs suffit.

Lors de l'application du mélange, les entrées / sorties de la cabine représentent des risques de contamination : il est préférable de mettre une combinaison et des gants jetables en cas de sortie au champ et de remettre sa combinaison résistante ou son tablier résistant aux produits chimiques lors des nouvelles préparations de mélange.

ZONE D'EXPOSITION	À ÉVITER	MINIMUM	MIEUX	IDÉAL	ENTRETIEN ET NETTOYAGE
PROTECTION DES MAINS	Ne rien porter ou porter des gants en cuir, gants avec doublure ou gants suivants : Gants en tissu Gants à vaisselle Gants en latex Gants enduits Gants en nitrile dont l'épaisseur < 14 mil	Nitrile, épaisseur 14 mil ou plus, sans doublure	Gants en butyle sans doublure Gants en viton sans doublure (photo de gants en butyle/viton)	Gants en laminé	■ Remplacer les gants si : tâchés, devenus mous ou rigides, ne sont plus imperméables ■ Si des pesticides pénètrent à l'intérieur : ■ Retirer les gants immédiatement, se laver les mains puis changer de gants ou les laver s'ils sont réutilisables (intérieur / extérieur) ■ Jeter les gants jetables ■ Pour les gants réutilisables : ■ Les laver à l'eau et au savon et les laisser sécher sur un support ■ Pour vérifier s'il y a un trou, les remplir d'eau
PROTECTION DES PIEDS	Porter des chaussures non sécuritaires : chaussures ouvertes, en tissu, bottes de cuir, bottes avec couture, bottes moulées en plusieurs morceaux	Bottes de caoutchouc/PVC			Nettoyer à l'eau et savon après chaque utilisation

Ordre de retrait et nettoyage des EPI



1. Laver les gants à l'eau savonneuse en les gardant sur les mains puis rincer
2. Rincer les bottes à l'eau en les gardant aux pieds
3. Enlever la protection de la tête (capuche, chapeau, lunettes, visière) :
 - Laver les lunettes ou la visière à l'eau et au savon puis laisser sécher
 - Les protections en tissu seront lavées avec les autres vêtements
4. Retirer le masque et le poser sur le côté :
 - Retirer et nettoyer en surface les cartouches
 - Placer les cartouches dans un sac refermable étanche, y indiquer le temps d'utilisation (max 8 h)
 - Laver le masque à l'eau chaude et savonneuse, rincer
5. Laver à nouveau les gants
6. Enlever la combinaison à l'envers et la jeter si elle est à utilisation unique, sinon la laver
7. Retirer les bottes
8. Retirer les vêtements et le reste des EPI :
 - Laver les vêtements en tissu contaminés à part et faire une brassée vide pour rincer la laveuse avant de laver tout autre vêtement non contaminé
 - Laver à nouveau les gants, rincer et les retirer sur l'envers
 - Bien faire sécher les EPI
 - Prendre une douche

AUTRES COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU CONSEILLER

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour en savoir plus sur les étapes à risques dans le milieu agricole en lien avec l'utilisation de pesticides :



Projet coordonné par :



En partenariat avec :



Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.